



FÊTE DE LA SCIENCE

Appel à projets exceptionnel « Voyages insolites »

dans le cadre de la
FÊTE DE LA SCIENCE
et de
MARSEILLE-PROVENCE 2013
capitale européenne de la culture

FICHE D'INTENTION

Coordination Départementale des Bouches-du-Rhône :
Association Les Petits Débrouillards PACA
51, avenue de Frais Vallon Bat A - 13013 MARSEILLE
Tel : 04 91 66 12 07 - Mail : s.chabot@lespetitsdebrouillards.org



L'ÉDITION 2013 DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

Marseille-Provence : capitale européenne de la culture en 2013

Marseille-Provence a été sélectionnée pour être **Capitale Européenne de la Culture en 2013**. Tout au long de l'année 2013, **des centaines de manifestations** culturelles et artistiques animeront tout le territoire.

La **dimension territoriale est au cœur de l'identité du projet culturel** et de sa programmation : parcours thématiques sur le territoire, manifestations itinérantes, manifestations simultanées en plusieurs lieux, art dans l'espace public... Marseille-Provence 2013 doit inventer **des formes mettant en scène l'ensemble du territoire**, au plus près de ses habitants.

En tant qu'évènement fédérateur sur l'ensemble du territoire, la **Fête de la Science** a naturellement été inscrite comme un **temps fort** de l'année 2013 en matière de culture scientifique et technique.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, la Fête de la Science devra donc prendre **une forme inhabituelle**. Il s'agira d'offrir aux publics un évènement d'ampleur fédérateur sur l'ensemble du territoire.

Une programmation spécifique pour les Bouches-du-Rhône

Il s'agit donc de proposer **une programmation cohérente** intégrant l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une manifestation fédératrice.

La **Fête de la Science portera sur la thématique du « voyage insolite »** ; des **parcours** seront proposés à tous ceux qui veulent découvrir le territoire et participer à des manifestations inédites et originales.

Des villages des sciences seront déployés dans 5 villes du territoire : Salon-de-Provence, Gardanne, Aix-en-Provence, Istres et Marseille. Ils accueilleront les acteurs de la Fête de la Science dans un même lieu autour d'activités à la fois éducatives et ludiques dans un contexte festif et convivial. Le public pourra ainsi y découvrir une diversité d'acteurs autour de stands animés, d'expériences, de démonstrations, de spectacles, d'expositions...

Ces 5 villages seront le point de départ des « voyages insolites ». Ces voyages pourront durer de 1 heure à ½ journée voire une journée entière et permettront de découvrir les lieux et les acteurs de la culture scientifique et technique *insitu* (laboratoires et centres de recherche, lieux d'expérimentation et de fabrication etc...). Ils seront accompagnés d'actions de médiation pendant les trajets, dans chaque lieu étape et sur les points d'arrivée (récits, démonstrations, manipulations, rencontres etc...).

Proposer un projet « voyage insolite »

Cet appel à projet porte sur les **« voyages insolites », parcours associés aux villages des sciences**.

Il s'adresse à toutes les organisations, publiques, privées, associatives, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de l'éducation, de la culture, des arts, des médias... souhaitant s'associer à un évènement initié dans le cadre de la Fête de la Science et de Marseille-Provence 2013.

Les fiches d'intention de projets seront examinées par un comité composé du comité Archimède (comité consultatif d'orientation des projets et des actions de culture scientifique en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'État et la Région), de Marseille Provence 2013 et de la coordination départementale des Bouches-du-Rhône de la Fête de la Science.

Le comité de sélection pourra être amené à rencontrer les porteurs de projets pour rapprocher et mettre en cohérence plusieurs *intentions de projets* afin de mieux structurer les actions et mutualiser les propositions de chacun. Les réponses définitives concernant les projets sélectionnés seront diffusées fin juin 2012.

Les critères d'éligibilité

Le comité de sélection étudiera les projets en portant son attention sur les critères précis d'éligibilité suivants :

- associer **plusieurs partenaires opérationnels** : en impliquant des acteurs variés (au moins 2 ou 3 partenaires dont les lieux étapes du parcours), il s'agit d'initier des projets inhabituels apportant une dimension festive à l'évènement.
- conforter la **dimension territoriale** : chaque projet doit se dérouler dans **l'une ou plusieurs des 5 villes** où sont implantés les villages des sciences (Aix-en-Provence, Gardanne, Istres, Marseille et Salon-de-Provence). Au départ des villages, les « voyages insolites » se déploient à l'échelle d'un village des sciences, du centre ville ou de la ville entière ou éventuellement feront le lien entre les villes.
- proposer un **mode de transport** : pouvant durer d'une heure à une journée, chaque « voyage insolite » devra intégrer un mode de transport (transport en commun, bus, vélo, marche à pied...).
- proposer un **thème ou un fil conducteur**: les projets peuvent être l'occasion, autour d'un fil conducteur, d'associer différents sites comme des laboratoires de recherche, des sites industriels, des lieux culturels, de sites naturels... et différentes formes comme des interventions artistiques, des ateliers, des jeux, des expositions animées...
- proposer des actions de **médiation** : chaque projet doit intégrer une **médiation pendant les déplacements** entre 2 points étape et **sur les points étape**.

Budget

Selon le format, la durée du parcours, le nombre de partenaires et le type de transport, les montants attribués pourront aller jusqu'à 5000 € par parcours.

Ce montant pourra être réévalué en fonction de l'ampleur, de l'originalité et de la pertinence des projets proposés.

Calendrier

- Lancement de l'appel à projet exceptionnel « voyages insolites » : 1er mars 2012
- Fin de réception des fiches intention : 30 avril 2012
- Étude des fiches intention reçues : mai-juin 2012
- Réponses aux porteurs de projets : 29 juin 2012

Contact

Les fiches intention sont à envoyer par mail à la coordination départementale des Bouches-du-Rhône de la Fête de la Science :

Sandra Chabot - Association Les Petits Débrouillards PACA

Tel : 04 91 66 12 07 - mail : s.chabot@lespetitsdebrouillards.org



FICHE D'INTENTION : LES ORGANISATEURS

Votre structure

Organisme d'appartenance :

Nom : Raison sociale :.....
 adresse postale :.....
 Site Internet :.....

Contact :

Prénom / Nom :..... Fonction :.....
 Téléphone :..... Mail :

Les partenaires

Organisme :

Nom : Raison sociale :.....
 adresse postale :.....
 Site Internet :.....
 Contact :..... Fonction :.....
 Téléphone :..... Mail :

Organisme :

Nom : Raison sociale :.....
 adresse postale :.....
 Site Internet :.....
 Contact :..... Fonction :.....
 Téléphone :..... Mail :

Organisme :

Nom : Raison sociale :.....
 adresse postale :.....
 Site Internet :.....
 Contact :..... Fonction :.....
 Téléphone :..... Mail :

Préciser le rôle de chacun des partenaires impliqués :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ANNEXE : DÉONTOLOGIE ET RÈGLES DE LABELLISATION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

Pour obtenir le label « Fête de la Science », un projet doit répondre aux critères suivants :

Le principe de gratuité

Ne peuvent être labellisées Fête de la science que **les opérations gratuites pour tous les publics**. Toute vente est interdite sur les sites de la manifestation, à l'exception de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale).

Le principe de validation

Chaque projet doit inclure l'**implication d'un ou de plusieurs scientifiques référents** sur le projet et garant de la qualité des informations scientifiques véhiculées.

Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité, les porteurs de projets et leurs référents scientifiques sont invités à vérifier le caractère impartial de l'information donnée au public.

Le principe d'originalité

La Fête de la Science doit être l'occasion d'**un événement inédit**, conçu pour la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux culturels habituellement payants ne suffit pas pour une labellisation, un accueil ou une animation spécifique doit être proposé.

Tous les documents afférents à la manifestation doivent respecter le visuel national de la Fête de la Science transmis par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux coordinations régionales.